**Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 16 juin 2015**

**Réforme formation**

* [Le Conseil national clarifiera les règles d’affichage des certifications éligibles au CPF](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/reforme-formation/conseil-national-clarifiera-regles-affichage-certifications-eligibles-cpf) :

[La commission « qualité, développement des compétences et des qualifications » du Conseil national de l’emploi, de la formation et de l’orientation professionnelles (Cnefop)](http://www.cnefop.gouv.fr/commissions/commission-developpement-des-competences-et-des-qualifications.html) s’est réunie mardi 5 mai 2015. Un des points à l’ordre du jour était la présentation, par Sylvette Belmont, directrice du [GIP Espace Compétences Paca](http://www.espace-competences.org/fr/espace-pro/accueil.aspx), des modalités d’identification des formations conduisant aux certifications éligibles au compte personnel de formation (CPF).

* [Les Conseils régionaux de l’emploi, de la formation et de l’orientation professionnelles appelés à renseigner le Conseil national sur leurs activités](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/reforme-formation/conseils-regionaux-emploi-formation-orientation-professionnelle-appeles-renseigner-conseil-national-sur-activites) :

Un projet d’enquête pluri-annuelle à destination des secrétariats permanents des conseils régionaux de l’emploi, de la formation et de l’orientation professionnelles (Crefop) a été présenté lors du bureau du conseil national (Cnefop) du 5 mai 2015. Il s’agit à la fois d’outiller le dialogue à installer entre le Cnefop et les Crefop, de favoriser l’articulation avec le tableau d’indicateurs de suivi de la réforme et, enfin, de construire un suivi des travaux des Crefop et des conditions de déploiement de la gouvernance régionale quadripartite prévue par la loi du 5 mars 2014.

* ["Rue de la formation" : le Medef lance sa campagne nationale de communication autour de la réforme](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/reforme-formation/rue-formation-medef-lance-campagne-nationale-communication-autour-reforme) :

Avant la campagne nationale que le gouvernement prévoit de lancer à l’automne autour de la réforme et du compte personnel de formation, le Medef a souhaité s’investir dans l’accompagnement pédagogique des entreprises et des salariés. D’où le lancement ce jeudi 21 mai de « Rue de la formation » compilant de multiples initiatives pour informer et accompagner les acteurs de terrain.

* [70 % des salariés pourront bientôt trouver une qualification qui les concerne sur la liste nationale interprofessionnelle des qualifications éligibles au Compte personnel de formation](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/reforme-formation/70-pourcent-salaries-pourront-bientot-trouver-qualification-qui-concerne-sur-liste-nationale-interprofessionnelle-qualifications-eligibles-compte-personnel-formation) :

Selon Christian Janin, président du Comité paritaire interprofessionnel national pour l’emploi et la formation (Copanef), l’adoption de la version 3 de la liste nationale interprofessionnelle (LNI) des qualifications éligibles au Compte personnel de formation lors de la réunion du bureau du mardi 26 mai permet à plus de 15 millions de salariés de trouver une qualification relevant de leur champ professionnel.

* [Droit individuel à la formation ou abondement exceptionnel : 100 heures CPF dès 2015 pour tous les chômeurs](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/reforme-formation/droit-individuel-formation-abondement-exceptionnel-100-heures-cpf-des-2015-pour-tous-chomeurs) :

Conçu par la délégation générale à l’emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), le dernier numéro de L’Actualité du Compte personnel de formation propose un focus sur les conditions d’accès au CPF par les demandeurs d’emploi.

* [L’Afpa représentée au Conseil national de l’emploi, de la formation et de l’orientation professionnelles](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/reforme-formation/afpa-representee-conseil-national-emploi-formation-orientation-professionnelles)
* [2 380 certifications éligibles au Compte personnel de formation (V3 de la liste nationale interprofessionnelle)](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/reforme-formation/2380-certifications-eligibles-compte-personnel-formation) :

C’est le nombre de certifications inscrites à ce jour dans la [troisième version (v3) de la liste nationale interprofessionnelle](http://www.etoile.regioncentre.fr/webdav/site/etoileAlexandrie/shared/Veille/Reforme_formation/liste_CPF_v3_26_mai_2015.pdf) adoptée mardi 26 mai lors d’un bureau du comité paritaire interprofessionnel national pour l’emploi et la formation.

* [Projet de décret qualité : "La balle est dans le camp des financeurs" (Jean-Philippe Cépède, Centre Inffo)](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/reforme-formation/projet-decret-qualite-balle-dans-camp-financeurs) :

Très attendue par les acteurs de la formation, Opca et organismes de formation, la parution du décret qualité examiné en Conseil d’État est imminente.

Comme annoncé précédemment dans nos colonnes, le projet de décret devrait passer en section sociale en tout début du mois de juin. Le Quotidien de la formation a obtenu une version intermédiaire qui devrait ressembler à la version finale du texte. Le point sur les dernières modifications.

**Compétences qualification**

* [L’Artisanat et le Conservatoire national des arts et métiers créent des passerelles entre certains de leurs titres et diplômes](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/competences-qualification/artisanat-conservatoire-national-arts-metiers-creent-passerelles-entre-certains-titres-diplomes) :

L’Assemblée permanente des chambres de métiers et de l’artisanat (APCMA) et le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) ont récemment signé une convention-cadre créant des correspondances entre certains de leurs titres et diplômes.

**Insertion des jeunes**

* [Le ministère de la Fonction publique met en place un guide pratique pour l’apprentissage dans la fonction publique de l’État](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/insertion-jeunes/alternance-apprentissage/ministere-fonction-publique-met-place-guide-pratique-pour-apprentissage-dans-fonction-publique-etat) :

La [Direction générale de l’administration de la fonction publique (DGAFP)](http://www.fonction-publique.gouv.fr/fonction-publique-1088) vient de publier un [guide pratique](http://www.etoile.regioncentre.fr/webdav/site/etoileAlexandrie/shared/Veille/Insertion_jeunes/Alternance-apprentissage/guide_apprentissage-dans-fpEtat_2015.pdf) visant à aider les services de ressources humaines à faire de l’accueil d’un apprenti une réussite. Conçu comme une boîte à outils, il propose des réponses à l’ensemble des questions qui se posent à chacune des étapes du processus d’intégration d’un apprenti dans un service.

* [Droit au retour en formation : lancement de la campagne "reviens te former"](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/insertion-jeunes/droit-retour-formation-lancement-campagne-reviens-former) :

Najat Vallaud-Belkacem a lancé, mardi 19 mai, le dispositif "reviens te former", une campagne d'information destinée aux jeunes décrocheurs ayant quitté le système scolaire sans qualification, réalisée en partenariat notamment avec l'Association des régions de France (ARF). Il leur est expliqué que "dorénavant, en lien avec le service public régional d'orientation, tout jeune entre 16 et 25 ans pourra faire valoir son droit au retour à la formation s'il se trouve dans l'un des deux cas de figure (prévus)". Premier cas : ne posséder aucun diplôme ou uniquement le brevet des collèges. Deuxième cas : avoir un baccalauréat général mais pas de qualification professionnelle reconnue.

* [Le rapport Richard préconise notamment de mieux identifier les offres de formation par apprentissage au sein de la Fonction publique](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/insertion-jeunes/alternance-apprentissage/rapport-richard-preconise-notamment-mieux-identifier-offres-formation-apprentissage-sein-fonction-publique) :

Alors que le nombre d’apprentis dans le secteur privé représente 2,1 % des 20 millions de salariés du secteur, les trois Fonctions publiques accueillent 0,22 % des 5,4 millions d’agents publics (personnes physiques), soit moins de 12 000 apprentis. Si on appliquait ce même ratio, on devrait compter 108 000 apprentis dans les trois Fonctions publiques. C’est ce que révèle le [rapport sur la relance de l’apprentissage dans le secteur public](http://www.etoile.regioncentre.fr/webdav/site/etoileAlexandrie/shared/Veille/Insertion_jeunes/Alternance-apprentissage/rapport_jacky_richart-apprentissage_fonction_publique.pdf) remis au Premier ministre, Manuel Valls, mercredi 20 mai par Jacky Richard, conseiller d’État et ancien directeur général de l’administration et de la fonction publique. Il avait été chargé, le 24 octobre 2014, d’élaborer des propositions « pour faciliter l’intégration de la fonction publique pour les jeunes ayant bénéficié de contrats en apprentissage qui le souhaitent ».

* [CAP-BEP : des difficultés d'insertion encore aggravées par la crise](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/insertion-jeunes/cap-bep-difficultes-insertion-encore-aggravees-par-crise) :

Après trois ans de vie active, les jeunes diplômés de l'enseignement professionnel secondaire en 2010 affichent un taux de chômage de 24 %. La crise heurte frontalement les diplômés de CAP et BEP, venant détériorer encore leur positionnement sur le marché du travail. Sans être épargnés par la crise, les bacheliers technologiques ou professionnels sont nettement moins exposés. A terme, la pertinence du niveau V pourrait ainsi être mise en question.

**Orientation**

* [Mise en ligne du rapport sur le partage des ressources du service public régional de l’orientation (SPRO)](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/orientation/mise-ligne-rapport-partage-ressources-service-public-regional-orientation) :

Parti d’une saisine du Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV) en mars 2014 par les ministères de l’Éducation nationale et du Travail, le rapport poursuivait trois objectifs : évaluer la pertinence des outils et ressources actuellement à disposition des acteurs de l’orientation dans le contexte d’installation des SPRO prévue par la loi du 5 mars 2014 ; identifier les outils et ressources devant faire l’objet d’une régulation nationale ; déterminer les chantiers à conduire pour atteindre les évolutions souhaitables.

* [Développement durable : des outils pour s’orienter](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/developpement-durable/developpement-durable-outils-pour-orienter) :

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable [1], le département Éducation Formation d’Universcience et la Cité des métiers de Paris organisaient mardi 2 juin une matinée d’information sur les filières du développement durable.

* [Le conseil en évolution professionnelle : une chance pour l’orientation ?](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/orientation/conseil-evolution-professionnelle-chance-pour-orientation) :

Prestations financées encadrées par un cahier des charges d’un côté, consultations libres et à l’initiative des personnes à la Cité des métiers de Paris de l’autre, Stéphane Montagnier connaît une double expérience de la pratique du conseil en orientation. Invité à témoigner lors des 27èmes rencontres nationales des MIFE [1], consacrées à la réforme de l’orientation et la formation tout au long de la vie (Autun, 11 et 12 juin 2015), il décrit deux paradigmes du conseil en orientation qui ne sont pas sans évoquer « l’appel à une crise de l’éthique des pratiques de l’orientation », lancé dans nos colonnes en 2013. Au terme d’une véritable mise à nu de sa pratique professionnelle, il dit son espoir de voir le conseil en évolution professionnelle (CEP) redéfinir la notion de service en orientation.

**Offre formation**

* [La transformation en établissement public marque "l’acte de naissance d’une nouvelle Afpa](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/offre-formation/transformation-etablissement-public-marque-acte-naissance-nouvelle-afpa) :

Fini le statut associatif, bienvenue l’EPIC. Afin de ré-ancrer l’Afpa dans le service public de l’emploi et d’assurer sa pérennité, François Rebsamen, le ministre du Travail, de l’Emploi, et de la Formation professionnelle, a annoncé, le 18 mai dernier devant son conseil d’orientation, que l’opérateur, qui existe depuis 1946 sous la forme d’une association de loi 1901, allait évoluer en établissement public industriel et commercial (EPIC) et récupérer son patrimoine immobilier actuellement en possession de l’Etat. Pour Yves Barou, son président, il s’agit de « l’acte de naissance d’une nouvelle Afpa ».

**Chiffres et stats**

* [L’Igas propose d’investir le champ statistique pour améliorer l’information sur la formation professionnelle continue et l’apprentissage](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/chiffres-stats/igas-propose-investir-champ-statistique-pour-ameliorer-information-formation-professionnelle-continue-apprentissage) :

Dans l’hypothèse d’une future saisine relative aux données statistiques formation et apprentissage, l’Inspection générale des affaires sociales (Igas) a souhaité produire une note de préfiguration relative à la mission “Amélioration des informations disponibles sur la formation professionnelle continue et l’apprentissage”.

**Politique emploi**

* [La signature de l’accord cadre permet au FPSPP de consacrer près de 94 millions d’euros à la formation de 20 000 chômeurs](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/politique-emploi/signature-accord-cadre-permet-fpspp-consacrer-pres-94-millions-euros-formation-20000-chomeurs) :

Lors de la mobilisation pour l’emploi réunie mardi 12 mai à Matignon, l’État, l’ARF (Association des régions de France) et le Copanef (Comité paritaire interprofessionnel pour l’emploi et la formation) ont formellement signé l’accord cadre pour favoriser l’accès à la formation et la qualification professionnelle des demandeurs d’emploi. Il permettra à chaque collectivité territoriale de le décliner et signer une convention avec le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP). Celui-ci mobilisera 93,8 millions d’euros, pour que 20 000 chômeurs supplémentaires accèdent à des actions de formation pour une durée de 800 à 1000 heures, avant la fin de l’année 2015. En contrepartie Pôle emploi s’engage à permettre à 40 000 demandeurs d’emplois puissent suivre des cursus de 300 à 350 heures, ce qui représenterait une augmentation de 15 % du nombre de ces personnes ayant accès à des formations qualifiantes ou certifiantes.

* [Les offres d'emplois locales à portée de clic](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/politique-emploi/offres-emplois-locales-portee-clic) :

Recenser toutes les offres d'emplois et de stages disponibles sur un territoire donné et les rendre accessibles en quelques clics aux habitants. Tel est l'objectif du nouveau "métamoteur" [tagEmploi](http://www.tagemploi.com/) utilisé déjà par une dizaine de villes et agglomérations dont Tours, Soissons, Terres de France, Roissy et tout récemment les agglomérations d'Evry et d'Europ'Essonne.

* [Compte personnel d’activité : la commission des affaires sociales de l’Assemblée renvoie l’élaboration de son contenu à une négociation entre organisations patronales et syndicales](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/politique-emploi/compte-personnel-activite-commission-affaires-sociales-assemblee-renvoie-elaboration-contenu-negociation-patronales-syndicales) :

La commission des Affaires sociales de l’Assemblée nationale a adopté le 20 mai le [projet de loi relatif au dialogue social et à l’emploi](http://www.assemblee-nationale.fr/14/projets/pl2739.asp), qui sera débattu en séance publique à partir du 26 mai prochain. L’article 21 du texte organise la création pour 2017 d’un compte personnel d’activité, « qui rassemblera les principaux droits sociaux attachés à l’exercice d’une activité (notamment le compte personnel de formation (CPF) et le compte personnel de prévention de la pénibilité) pour renforcer leur lisibilité et sécuriser le parcours professionnel de chacun ».

* [40 000 formations prioritaires de plus pour faciliter le recrutement (Plan gouvernemental "Tout pour l’emploi" dans les TPE-PME)](http://www.etoile.regioncentre.fr/GIP/site/etoileAlexandrie/op/edit/cache/bypass/etoile-alexandrie/veille/politique-emploi/40000-formations-prioritaires-plus-pour-faciliter-recrutement) :

Ce programme, qualifié de « Small business act », est « l’aboutissement d’un dialogue avec les partenaires sociaux.